



PLANIFICATION D'URGENCE EN PRÉPARATION DE LA CSA 47

DOCUMENT D'OPTIONS

Introduction :

À la lumière de la pandémie COVID-19, et conformément aux décrets émis par le gouvernement italien et aux directives pertinentes de l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a réduit, reporté ou réinventé pratiquement toutes ses réunions et manifestations prévues au cours des trois derniers mois depuis l'apparition de la maladie.

Le 19 mars 2020, le Comité de la sécurité alimentaire mondiale a tenu la première réunion virtuelle du Bureau du CSA et du Groupe consultatif ad hoc, et a depuis lors organisé plusieurs autres réunions virtuelles en avril et mai, avec un degré élevé de participation des parties prenantes. Lors de sa réunion du 17 avril, le Bureau a choisi de renoncer aux négociations (proposées entièrement virtuelles) prévues pour la mi-mai et la fin mai, respectivement, concernant ses deux processus de convergence politique actuellement en cours, et de réexaminer la question à une date ultérieure.

Sur la base de cette expérience, le Secrétariat du CSA a étudié des plans d'urgence pour les semaines et les mois à venir, y compris en prévision de l'organisation de la CSA 47, actuellement prévue du 12 au 16 octobre 2020.

Trois scénarios sont présentés ici pour examen, concernant le calendrier et le contenu de la CSA 47, scénarios présentés pour discussion et décision lors de la réunion du Bureau du 5 juin.

Toute discussion sur les scénarios doit prendre en considération l'évolution actuelle et future de la pandémie, les deux processus de convergence des politiques en cours et leur négociation (modalités et calendrier), ainsi que le fait que la FAO est la seule décisionnaire en matière d'utilisation de ses installations pour des événements tels que la session plénière du CSA.

Scénario 1

La session plénière du CSA 47 se tient **en présentiel**, du 12 au 16 octobre 2020, comme prévu initialement, avec éventuellement une participation limitée à un nombre restreint de personnes, en attendant les décisions de la FAO sur l'utilisation de ses installations et les conditions de santé et de sécurité publiques. Les décisions spécifiques de la FAO sur cette option seront communiquées aux membres du Bureau du CSA et aux membres du Groupe consultatif ad hoc par le Secrétariat du CSA, après consultation du Bureau du Directeur général de la FAO. L'ordre du jour et le calendrier approuvés guideront la planification de cette option, bien que des modifications supplémentaires puissent être apportées pour permettre un débat plus approfondi sur les implications de la pandémie COVID-19 pour la sécurité alimentaire mondiale.

Des manifestations parallèles seraient organisées, mais probablement en nombre plus restreint, l'idéal étant que toutes les séances plénières et les manifestations parallèles soient diffusées sur le web pour permettre à des participants "virtuels" d'y assister.

Scénario 2

La session plénière du CSA 47 se tient **de manière virtuelle** du 12 au 16 octobre 2020, dans l'attente de la décision du le Bureau du Directeur général de la FAO. L'ordre du jour et le calendrier approuvés par le Bureau du CSA sont inchangés avec d'éventuels petits ajustements, comme dans le premier scénario ci-dessus. En attendant les décisions de la FAO relatives à l'utilisation de ses salles et installations de réunion, il sera peut-être possible pour le président du CSA, le personnel limité du Secrétariat et un petit nombre de membres/invités d'être présents physiquement dans la salle plénière de la FAO, la majorité des autres participants pouvant suivre les réunions à l'aide des technologies de diffusion virtuelle sur le web. Ce scénario est envisageable si les deux axes de convergence des politiques ne sont pas encore prêts à être adoptés par la plénière.

Scénario 3

La plénière de la CSA 47 est **reportée** au premier trimestre 2021, si accord du Bureau du CSA et du bureau de la DG de la FAO. Plutôt que de perdre l'occasion de mettre en lumière les travaux du CSA sur les systèmes alimentaires et les innovations, entre autres sujets, le CSA peut organiser des réunions virtuelles publiques pendant la Semaine mondiale de l'alimentation, du 12 au 16 octobre 2020, avec une session plénière de 3 heures par jour (du mardi au jeudi). Un nombre limité d'événements parallèles pouvant être organisé immédiatement avant ou après ces sessions principales. Les sujets de ces sessions principales pourraient être sélectionnés par le Bureau du CSA à partir d'une liste comprenant notamment : le rapport SOFI 2020, le rapport de synthèse 2030 du Groupe d'experts de haut niveau, les impacts du COVID-19 sur l'ODD-2, le cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les crises prolongées (CDA FFA), la transformation des systèmes alimentaires, ou encore les approches agroécologiques et autres innovations au service de la sécurité alimentaire et la nutrition.